



Vous êtes ici : [Accueil](#) | [Musiques](#) | Cultures traditionnelles

Cultures traditionnelles

Mise à jour le : 27.02.2012 | 12h06



INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE 2017-2018

Les nouvelles inscriptions pour l'année 2017-2018 débuteront **le samedi 24 juin 2017 à 10 h.**

La plateforme d'inscription en ligne sera alors accessible sur ce site internet.

Cette plateforme vous permettra de :

- déposer votre souhait d'inscription en ligne,
- vous positionner sur un créneau de **rendez vous individuel d'inscription.**

Des créneaux seront proposés pour les journées de samedi 1er juillet, mercredi 5 juillet ou samedi 8 juillet 2017.

Lors de ce rendez-vous, votre demande d'inscription sera étudiée avec vous en fonction des places disponibles dans l'établissement.

(A noter : les souhaits d'inscriptions seront traités par ordre de rendez-vous et limités aux places disponibles. Seules les 144 premières demandes seront reçues en rendez-vous, au-delà les demandes seront mises en attente.)

Enseignement instrumental : bombarde, cornemuse écossaise, biniou, harpe celtique, flûte traversière en bois.

Avec Jean-Yves Herledan, Pascal Rode, Christian Faucheur, Dominig Bouchaud, Yann Cariou.

Mais aussi, en complément, cours de danse, d'écoute, de chant, de transcription.

Ces divers enseignements visent une sensibilisation globale à la musique bretonne et aux musiques traditionnelles, indispensable à l'acquisition de l'autonomie du futur musicien.

L'apprentissage oral est indispensable à la compréhension de cette musique.

L'utilisation de l'écrit est fort pratique pour communiquer avec les musiciens d'autres cultures et pour travailler en ensemble.

Lors de l'inscription, les élèves ont le choix entre deux options :

- Hors cursus : se limite à un cours instrumental hebdomadaire pendant une période maximale de deux ans. Cette formation n'est validée par aucun diplôme.
- En cursus : le cursus instrumental complet est constitué de trois cycles (d'une durée variable, selon les élèves, de trois à cinq ans chacun) .Parallèlement à la formation hebdomadaire instrumentale, il est demandé aux élèves
 1. de premier cycle : de suivre des cours de formation musicale et de chant dans la danse.
 2. de second cycle : de suivre des cours de chant dans la danse et les séances d'écoute.
 3. de troisième cycle : de suivre des séances d'écoute et les deux journées de stage « comment est construite la musique bretonne ».

Un cursus adapté peut être proposé suite à un bilan des connaissances.

Tout élève inscrit dans ce département a libre accès à l'utilisation des centres de documentation de Ti ar vro (Teuliaoueg) et de Dastum Bro Gerne.

Pour les personnes non inscrites au CMAD: il est possible de suivre les séances de chant, danse, transcription et écoute en payant les droits d'entrée pour chaque cycle et en s'inscrivant au préalable, ceci s'applique également aux stages ponctuels.

Les partenaires : BAS 29 , War 'l leur 29, Kendalc'h 29 (des conventions existent, permettant, sous certaines conditions, aux adhérents de ces fédérations de s'inscrire au CMAD à des tarifs préférentiels).

Conservatoire de musiques et d'art dramatique

5 rue des Doves
29000 Quimper
Tél. 02 98 95 46 54
Fax 02 98 95 13 81
accueil.cmad@quimper.bzh

Horaires d'ouverture de l'accueil

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h-12h30 / 14h-18h
Le mercredi :

8h45-12h30 / 13h30-18h30
Fermé le samedi

